



**F.S.U.66**

**FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE**

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire

**Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion**

*septembre, octobre, novembre 2021 n° 112*

## **EDITO : Unis et déterminé-e-s**

Les militants départementaux qui se présentent au suffrage des adhérents sont engagés dans un syndicalisme de transformation sociale, porteur de propositions pour l'amélioration du service public et des conditions de travail de ses personnels mais aussi pleinement convaincus de la nécessaire construction d'un rapport de force lorsque les négociations restent sans effet.

La FSU 66 a toujours œuvré pour rassembler les forces syndicales : réclamée par les personnels, cette unité est indispensable pour peser davantage dans les discussions avec les autorités, à tous les niveaux, préfecture, collectivités, académie... Cependant, cette stratégie ne doit, en aucun cas, conduire notre organisation à renier ses propres revendications.

La FSU 66 continuera à défendre un syndicalisme de proximité, au plus près des collègues : c'est, dans les échanges avec la profession en général et les adhérents en particulier, à travers l'organisation d'assemblées générales et de stages, la visite d'établissements ... que se construisent nos revendications. Les militants et sympathisants doivent investir davantage encore les lieux de travail pour mieux porter la voix du terrain.

La FSU 66 continuera à agir pour redonner aux services publics une place déterminante dans notre pays et notre département, permettant de lutter contre les inégalités sociales, de répondre sur tout le territoire aux besoins essentiels, notamment la santé, l'emploi, l'éducation, la justice sans oublier un accès facilité à la culture.

La FSU 66 aura comme priorité l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des personnels qui se sont particulièrement

dégradées ces dernières années. La défense des précaires sera également au cœur de notre action syndicale.

Ces 3 dernières années ont été particulièrement agitées en raison de la pandémie qui a touché l'ensemble de la population mondiale. La gestion désastreuse de la crise sanitaire par notre gouvernement n'a fait que renforcer les inégalités sociales sur notre territoire et a montré la détermination de l'exécutif à pour-

suivre une politique de destruction du service public (Réforme Blanquer) et à remettre en cause les solidarités (Réforme des retraites, Assurance chômage).

Enfin, dès sa création, la FSU a décidé d'organiser un syndicalisme qui ne soit pas seulement corporatiste, considérant que les dossiers sociaux et sociétaux ont des répercussions sur les vies professionnelles.

C'est pourquoi la FSU 66 participera à la recherche et la construction d'alternatives sur le long terme pour une société plus solidaire, pour un changement démocratique et climatique ... C'est dans ce cadre que la FSU continuera à parler d'une voix forte concernant l'accueil des migrants ou le soutien aux familles sans-papiers....

La FSU66 a toute sa place dans la construction d'un projet de société, projet auquel elle a déjà pris sa part à travers le collectif « le jour d'après 66 ». Lutter contre l'individualisme et le repli sur soi en privilégiant les cadres collectifs, combattre les idées d'extrême droite, construire des rapports de force victorieux pour redonner espoir aux étudiants, aux salariés, aux retraités, tels seront les enjeux sociétaux de demain dont nous discuterons **les 6 et 7 janvier lors de notre congrès départemental.**



**Géraldine Morales**  
**Tête de liste U&A et sans tendance**

## 10 ème CONGRÈS DE LA FSU : Entrons dans le débat

La FSU repose sur des règles institutionnelles dont les bases sont : les syndicats nationaux, les tendances et les sections départementales. Les règles statutaires sont établies de manière à ce qu'aucune tendance ou syndicat national ne puisse disposer à lui seul de la majorité absolue, les décisions sont prises au sein de la FSU à la majorité qualifiée de 70%.

Ces règles ont été adoptées afin de respecter un certain nombre de principes qui conduisent à faire de la fédération une organisation démocratique où le droit de tendance est reconnu. Ces règles visent à nourrir les débats et à construire une ligne syndicale respectueuse de tous, poussant à la recherche du consensus et de l'accord. Elles donnent tout leur sens au mot unitaire, que l'on retrouve dans le U de notre logo. Soucieuse de la démocratie la FSU est une fédération où les syndiqués désignent eux-mêmes leurs instances de direction.

Les adhérent-e-s de la FSU seront donc appelé-e-s du jeudi 4 novembre au jeudi 25 novembre inclus, à exprimer, individuellement et à bulletin secret, leur choix d'orientation pour la Fédération.

Nous serons appelés à nous exprimer selon des modalités diverses, selon les syndicats

nationaux. Certains organisent un scrutin local départemental, d'autres optent pour une organisation régionale, interrégionale ou nationale.

Ce scrutin organisé conformément à nos statuts, est une des phases importantes de la préparation du 9ème Congrès fédéral national et des congrès départementaux préparatoires. Le congrès départemental se tiendra les **6 et 7 janvier** au lycée Bourquin à Argelès/Mer.

Le 10ème congrès de la FSU se déroulera lui à Metz du 31 janvier au 4 février 2022.

diverses. Cependant, sur certains points, des « fenêtres » expriment des appréciations différentes. **Sur le rapport d'activité, vous aurez donc à choisir entre ces fenêtres puis à voter sur l'ensemble du rapport.**

Vous aurez également à choisir entre cinq textes d'orientation nationale et listes de tendances. Les instances de la FSU (Congrès, Conseil Délibératif Fédéral National et Bureau Fédéral Délibératif National, Secrétariat National et Secrétaire Général) sont composées en tenant compte de ce vote.

Enfin vous aurez à vous exprimer sur la mise en œuvre de l'orientation départementale puisqu'il n'y aura qu'une seule liste Unité et action et sans tendances soumise à vos suffrages.

Ainsi, à travers le vote direct des adhérents, vous avez entre les mains un outil qui est un élément fondamental de la vie démocratique de la FSU.



Un cahier « gris » vous sera adressé avec le journal POUR, il comprend le rapport d'activité de la FSU. Ce rapport est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches

**Alors entrez dans le débat et participez massivement à ce scrutin interne de la FSU !**

# Les modalités du vote des adhérents du jeudi 4 novembre au jeudi 25 novembre 2021

Les adhérents des syndicats de la FSU sont appelés à voter par l'intermédiaire de leurs syndicats nationaux selon des modalités différentes :

- SNES, SNESUP, SNEP, SNPES PJJ, SNETAP et SNUIPP qui organisent le vote localement transmettront à leurs adhérents un bulletin complet avec le vote départemental inclus.
- Les autres syndicats, eux, organisent le vote dans un cadre académique, régional ou national. Par ce fait, les adhérents seront amenés à voter en deux temps. Le bulletin national transmis par leur syndicat à retourner au syndicat national et le vote départemental à transmettre à la FSU départementale en utilisant le bulletin présent dans le bulletin FSU 66 n° 112 et à envoyer ou déposer sous double enveloppe à la FSU66 18 Rue Condorcet 66000 Perpignan.

**Pour information :** EPA Vote national par correspondance. SNAC Vote par correspondance avec dépouillement à la permanence nationale. SNASUB Vote par correspondance avec enveloppes T et boîte postale. Dépouillement national. SNCS Vote national électronique centralisé par le siège national. SNE Vote par correspondance centralisé au plan national. SNICS Vote par correspondance collecté à l'échelon national. SNPI Vote par correspondance, collecte au niveau national, transmission par le SN. SNUAS FP Vote par correspondance avec collecte par le national du syndicat. SNUEP Vote par correspondance sous enveloppes T (retour de courrier à la Poste). Dépouillement national. SNUITAM Vote national électronique sous la surveillance du secrétariat national ; dépouillement automatisé à la fin de la période vote. SNUPDEN Vote par correspondance, centralisation au national. SNU TEFI Vote par correspondance organisé par le national avec enveloppe « retour ».

## Le congrès départemental au Lycée Bourquin 66700 Argelès/Mer Le jeudi 6 et le vendredi 7 janvier 2022

Tous les adhérents des syndicats de la FSU peuvent participer aux travaux du congrès départemental. La convocation donne droit à autorisation d'absence.

Pour participer, s'inscrire avant le vendredi 17 décembre 2021 auprès de la FSU 66 soit par mail : fsu66@fsu.fr , soit par la poste à : FSU 66 –10ème Congrès Départemental- 18 rue Condorcet - 66000 Perpignan. Une convocation, à joindre à votre demande d'autorisation d'absence, vous sera envoyée.

✂ .....

### INSCRIPTION au Congrès départemental de la FSU

NOM: Prénom: Syndicat:

Adresse personnelle:

Téléphone:

E-mail:

– participera au Congrès départemental de la FSU

– prendra le repas du jeudi 6 janvier midi oui non

– prendra le repas du vendredi 7 janvier midi oui non

*Pour permettre l'organisation matérielle du Congrès, nous avons besoin de connaître, pour le vendredi 17 décembre 2021 le nombre de syndiqués qui seront présents.*

SPECIAL 10ÈME CONGRES DE LA FSU

## Liste départementale présentée au suffrage des adhérents :

1	Géraldine MORALES	SNES
2	Laure MARTINEZ	SNUIPP
3	Marc MOLINER	SNES
4	Audrey CORREGE	SNUIPP
5	Pierre LEVEIL	SNEP
6	Christelle LARA	SNUTEFI
7	Anne-Véronique FABRE	SNESUP
8	Frédéric TRABY	SNUIPP
9	Marie-Annick SILVASI	SNETAP
10	Elie SANCHEZ	SNES
11	Ginette KESRAOUI	Section retraités FSU66
12	Farida BAHIA	SNPES PJJ
13	Arnaud LEMAITRE	SNASUB
14	Ignacio VALENZUELA	SNES
15	Jonathan OLLIEU	SNUPDEN
16	Emma CHAZARENC	SNUIPP
17	Cédric BONNET	SNUEP
18	Stéphane TRAZIC	SNEP
19	Béatrice LEREVENU	SNICS
20	Martine SAOUT	SNUTEFI
21	Guillaume PALANCHON	SNES
22	Océane SALLES	SNUIPP
23	Jean-Paul BAREIL	SNES



SPECIAL 10ÈME CONGRES DE LA FSU



Ce rapport d'activité couvre la période allant de septembre 2019 à décembre 2021. Elle a été marquée par l'accélération du démantèlement de notre modèle social par le président de la République et les gouvernements qui se sont succédés ainsi que par la crise sanitaire du Covid-19.

Réforme des retraites, loi de transformation de la Fonction publique, frénésie d'annonces ministérielles pour l'Éducation nationale (réforme du bac, du lycée, suppressions de postes, pseudo revalorisations salariales, transformation de la formation des enseignants, menaces sur l'Éducation Prioritaire ...), toutes les mesures prises depuis trois ans font système. Elles dessinent les contours d'une société toujours plus inégalitaire, où les protections collectives sont brutalement déconstruites pour laisser la place à un modèle de société individualiste et ultralibérale.

L'action de la FSU66 a consisté à son niveau, à construire les mobilisations les plus massives possibles en recherchant l'unité : la mobilisation contre la réforme des retraites a ainsi été préparée par un intense travail de terrain. Le 5 décembre 2019 a donné lieu à une grève historique, où la Fonction publique a été très présente et l'Éducation très mobilisée, le 10 la grève a été encore majoritaire et le 17, journée interprofessionnelle, a vu encore de nombreux collègues dans les cortèges. La FSU66 a continué de soutenir les reconductions de grève décidées collectivement, a incité les personnels à se joindre aux initiatives décidées pendant les congés de Noël (secteurs de la santé, RATP, SNCF) avant une nouvelle grève le 9 janvier.

Les questions d'égalité ont constitué un fil rouge des mobilisations sur les retraites.

En janvier 2020, un nouveau front de mobilisation s'est ouvert : la FSU66 a appelé à l'action contre les nouvelles épreuves du bac Blanquer. La mobilisation a été assez bien suivie et encore une fois le gouvernement y a répondu par la force : interventions policières devant les lycées, élèves et professeurs parfois convoqués au commissariat.



À partir du mois de février, alors que les inquiétudes sur la situation sanitaire provoquée par l'épidémie du coronavirus grandissaient, le gouvernement a joué la carte d'un renforcement de l'autoritarisme, après dix journées de mobilisation interprofessionnelle, utilisé le 49-3 pour faire passer le projet de réforme des retraites.

Au quotidien, la FSU66 s'est appuyé sur son maillage du territoire pour organiser l'action collective face à un management de plus en plus agressif. Elle a aussi construit des campagnes d'opinion publique, comme celle sur les salaires, pour montrer l'urgence de la revalorisation.

La loi de transformation de la Fonction publique signe un recul considérable en matière de droits des fonctionnaires et symbolise une vision bien peu démocratique

et inéquitable de la Fonction publique. Les syndicats de la FSU66 ont conjugué combat pour le rétablissement du paritarisme et conseil et défense des collègues dans les opérations de carrière.

Le confinement a interrompu fortement les possibilités d'action collective. Durant cette période, les syndicats de la FSU66 ont assuré une continuité syndicale pour accompagner les collègues, en utilisant tous les moyens de communication pour rappeler les droits, exiger le contrôle du numérique et le respect de la liberté pédagogique, tout en dénonçant les messages contradictoires du ministre.

La FSU66 a été cofondatrice du collectif départemental « le jour d'après 66 ». Ce collectif est né d'une convergence des acteurs de notre département issus de la société civile, des syndicats et des partis politiques déjà très engagés localement dans le mouvement social pour la défense des retraites, les questions du climat et des droits des femmes. Le collectif a la volonté de proposer des réflexions et des solutions concrètes à des problématiques locales (emplois de proximité, le Fret, développement des territoires ruraux, agriculture locale et bio...) déclinées en 5 axes (Transport/Mobilité/Santé/Droits des Femmes/Agriculture).

La FSU a porté, dans les différents ateliers, ses mandats sur les questions de santé publique, d'éducation et sur les politiques environnementales mais aussi sur le projet de mixité sociale qui avait déjà fait l'objet d'un important travail d'étude et de propositions dans le Livre Blanc de la FSU en 2017. Ce travail, initié durant la crise sanitaire, a la volonté de peser sur les choix qui détermineront ce « monde d'après ». Là aussi le travail commun reste difficile, mais

nous continuons de porter cette volonté, d'autant que le contexte électoral nous incite à faire entendre d'autres choix.

Lorsque la date du déconfinement le 11 mai a été annoncée, la FSU66 a insisté pour que la réouverture des établissements se fasse avec un véritable protocole sanitaire.

Il a pointé les inégalités dues à l'enseignement à distance tout en rappelant que la réouverture devait se faire avec toutes les précautions nécessaires pour protéger personnels et élèves. La FSU66 a interpellé plusieurs fois le Directeur académique afin d'obtenir des réponses et des assurances devant quelques dérives que le manque de cadrage national a pu permettre.

La rentrée 2020 s'est faite dans la continuité de la fin d'année scolaire précédente : un ministre faisant preuve d'une coupable légèreté (protocole

allégé, refus d'alléger les programmes, de faire les recrutements nécessaires), alors que la rentrée n'avait rien de normal. Le gouvernement a une nouvelle fois fait le choix de ne pas investir dans l'éducation et les services publics, qui ont pourtant prouvé leur efficacité pendant cette crise.

Le mépris ministériel a atteint son paroxysme avec la réorganisation en dernière minute de l'hommage à Samuel Paty, professeur assassiné, victime d'un attentat terroriste islamiste. La FSU66 a initié un rassemblement dès le dimanche après-midi, devant la Préfecture pour exprimer son émotion.

La FSU66 a appelé à agir à la rentrée des vacances d'automne : grève pour organiser un hommage digne, médiatisation des condi-

tions sanitaires, grève sanitaire le 10 novembre... le ministre a été obligé de reculer, en partie, sur les conditions sanitaires en lycée. L'année 2021 a été également fort perturbée. Des mobilisations dans la santé le 21 janvier, dans l'éducation le 26 janvier et dans l'énergie le 28 janvier, voulaient préparer une convergence vers la journée interprofessionnelle du 4 février 2021 à laquelle s'est employée la FSU66. Des mobilisations importantes au vu du contexte difficile.



Un regain de la pandémie avec toujours une gestion chaotique a vu le calendrier des vacances scolaires modifié. Cette modification a impacté notre fonctionnement, nous contraignant à annuler un stage sur la laïcité animé par Paul Devin, qu'il est programmé de tenir en février 2022.

Le ministre Blanquer a utilisé le contexte de crise sanitaire pour mettre à mal le caractère national du baccalauréat et précipiter sa disparition. Un fort mécontentement dans les établissements mais que nous n'avons pas réussi malheureusement à transformer en mobilisation majoritaire de la profession.

La FSU66, avec les syndicats des Pyrénées-Orientales CGT, CNT, Confédération paysanne et Soli-

daires a décidé de rejoindre l'association nationale VISA (Vigilance et Initiatives syndicales antifascistes) et de créer au niveau de notre département VISA 66. Les scores élevés du FN puis du RN dans notre département depuis plus de 30 ans, ainsi que l'élection de Louis Alliot à la mairie de Perpignan montrent combien le discours d'extrême droite s'est installé durablement dans notre société et ne peut que nous alerter sur le danger grandissant qu'il représente, y compris au niveau du pouvoir central. Une journée de formation a été organisée sous le

label de l'institut de formation de la FSU, le 4 juin à Elne. Le thème « Pourquoi s'engager syndicalement contre l'extrême droite ? » a été porteur avec plus de 80 participants. La manifestation du 3 juillet, à l'occasion de la tenue du congrès du RN à Perpignan, a été un succès et un mo-

ment festif apprécié des militants. Visa 66 entend bien être présent dans ce combat contre des idées qui divisent et opposent les travailleuses et travailleurs alors que l'urgence est de construire du collectif et de développer les solidarités.

La mise en place du « pass sanitaire », fin août, même s'il ne concerne pas les établissements scolaires, a suscité notre vigilance. Des personnels infirmiers et psy-EN se sont vus convoqués puisque assujettis au pass. Nous les avons accompagnés, notre position a toujours été la défense des personnels et de leurs droits. Le respect du droit du travail a justifié notre implication avec l'ORDL (observatoire pour la défense des droits et libertés) pour dénoncer les pressions sur les salarié-e-s, no-

tamment les personnels de santé, avec menace de suspension de contrat et de salaire en cas de refus de vaccination.

La rentrée 2021 s'est déroulée dans un climat de tensions provoqué par une hausse historique des effectifs, conjuguée à des suppressions drastiques de postes, que les syndicats de la FSU66 ont dénoncées dans les instances CTSD et CDEN. Une vague de démissions, sans précédent, met en évidence l'augmentation des difficultés et la dégradation de nos métiers. Nos collègues de l'enseignement agricole ont également été particulièrement malmenés en terme de poursuite de formations et de fermetures de postes.

La grève Education du 23 septembre a mis un tiers de la profession dans la rue. Si l'on peut regretter une mobilisation en deçà, le contexte continue à peser fort dans les salles de maîtres et de profs.

Une journée interprofessionnelle, le 5 octobre, a permis d'élargir à l'ensemble des salariés les revendications incontournables de pouvoir d'achat, salaires, emploi et défense des services publics.

La campagne électorale en vue des présidentielles doit nous permettre de continuer à mettre en avant l'urgence de ces revendications. La FSU66 porte dans cette campagne ses analyses et ses mandats.

La crise sanitaire a ébranlé nos sociétés, mettant en lumière les faiblesses de notre modèle économique et social. La FSU66, s'est

engagé dans une démarche originale pour promouvoir des alternatives environnementales, sociales et économiques pour « le monde d'après ».

Elle a également développé de nombreux outils pour assurer une forme de continuité syndicale pendant le confinement, pour maintenir, renforcer et réinventer ce lien de proximité qui fait notre



force.

Dans cette période de septembre 2019 à décembre 2021, la FSU66 conformément à ses orientations n'a négligé aucun combat, n'opposant pas luttes sectorielles et interprofessionnelles, cherchant l'unité sans en faire un préalable construisant avec ses syndicats nationaux (consultations, relais des actions locales...).

Force est de constater sur le plan interprofessionnel la difficulté à rassembler et mettre au point des stratégies d'action qui donnent une visibilité et permettent de faire que les mouvements ne s'essouffent pas. Dans la Fonction publique l'unité est demeurée plus grande mais les divergences sur les modalités d'action ont fait

que les initiatives se sont bornées à des déclarations (jour de carence, etc.) et protestations contre la loi de transformation. Dans son secteur, la FSU66 a mis en place des campagnes et outils d'information, a été à l'initiative de plusieurs intersyndicales avec les organisations de jeunesse, la FCPE, les autres fédérations de l'éducation et organisé de nombreuses actions.

La FSU66 n'a pas négligé le nécessaire échange avec les collectivités locales. Sa participation majoritaire au C.D.E.N. et ses interventions régulières participent à ce lien. Elle se félicite notamment de la programmation, par le Département, de la reconstruction du collège Camus et de la planification, après Clairia, d'une nouvelle construction prévue pour le Boulou.

Elle a insisté auprès de la Région sur la nécessité de penser de nouvelles constructions de lycées. Elle est également partie prenante avec le SNETAP dans l'enseignement agricole, avec le SNUEP dans l'enseignement professionnel et avec le SNESUP à l'UPVD, où les enjeux sont considérables pour une offre de formation cohérente pour le département des Pyrénées-Orientales.

Dans un contexte propice à l'isolement et au repli sur la sphère individuelle, un des enjeux de l'année 2022 sera de relancer la construction de mouvements collectifs, la FSU66 s'y engage pleinement.

**Jean-Paul Bareil**  
**Marc Moliner**  
**SD - FSU 66**

*FSU66 - Bulletin trimestriel de la Section départementale de la Fédération Syndicale Unitaire -*

18 rue Condorcet - 66000 PERPIGNAN Tél. 04.68.66.68.29 e-mail: [fsu66@fsu.fr](mailto:fsu66@fsu.fr) <http://fsu66.fsu.fr>

Directeur de la Publication: Marc MOLINER Imprimé par DS imprimerie CPPAP: 0723 S 06469 ISSN en cours

**Dispensé de timbrage - Routage 206 - PPDC PERPIGNAN**

**BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU**  
Scrutin du 4 novembre au 25 novembre 2021

**VOTE n°1 :**

**Orientation fédérale nationale** (suppl. "POUR" n°235 / octobre 2021)

*Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent*

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Émancipation
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Front Unique

**VOTES n°2 :**

**Rapport d'activité fédérale nationale** (suppl. "POUR" n°235 / octobre 2021)

*Entourez votre choix d'un trait apparent*

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
------	--------	------------	---------------

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

*Pour les 2 votes ci-dessous,  
entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent*

Fenêtre « Education » (page 8)

Fenêtre « Droits et libertés » (page 11)

**VOTE n°3 :**

**Orientation fédérale départementale** ("FSU66" n°112 / octobre 2021)

*Cochez la liste d'un trait apparent*

- Liste Unité & Action et sans tendance